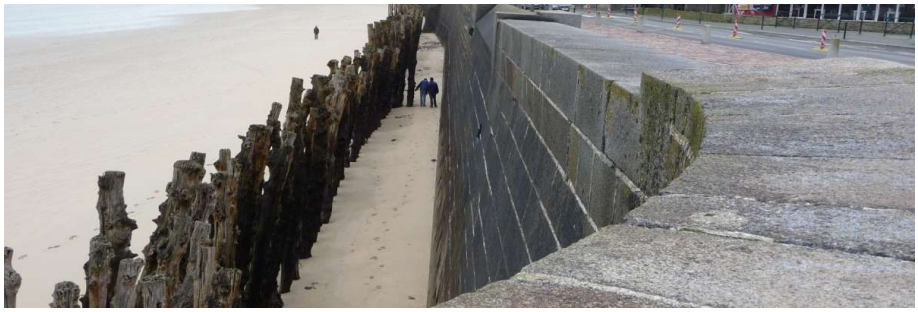
PROJET RÉFÉRENT

Mise en oeuvre de la Gemapi sur le littoral de Saint-Malo Agglomération



OBJET DE L'OPÉRATION

Les problématiques de la mise en oeuvre de la compétence Gemapi sur le littoral, sur le volet prévention des inondations, ont amené Saint-Malo Agglomération à s'interroger sur la définition des systèmes d'endiguement, leur analyse et sur les questions de surveillance et d'alerte concernant les phénomènes météo-marins.
Cette coopération s'inscrit dans l'appel à partenaires national lancé en juin 2016.
Avec ses 18 km de linéaire côtier donnant sur la Manche et l'embouchure de la Rance, le littoral malouin est soumis à des marées exceptionnelles avec des marnages parmi les plus importants du monde (3ème rang), générant ainsi pour la population des risques inhérents aux aléas météo-marins. D'importantes méconnaissances sur la pratique de ces phénomènes météo marins en baie de Saint-Malo subsistent. Il en est de même pour le comportement des ouvrages face à ces phénomènes.
Saint-Malo Agglomération est concernée sur son littoral par deux systèmes d'endiguement, celui de Saint-Malo et celui de la Baie du Mont-saint-Michel (digue de la Duchesse Anne et des Polders de l'Ouest), situés en Ille-et-Vilaine et sur lesquels la collectivité est compétente.
Les partenaires souhaitent donc mettre en place de nouvelles modalités de travail pour étudier concrètement les problématiques locales, nourrir un retour d'expérience et construire ensemble des solutions innovantes.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La collectivité a souhaité un accompagnement qui s'est orienté sur cinq points :

1. Une assistance à la définition des systèmes d'endiguement littoraux dans la perspective des futures procédures d'autorisations,

CONTACT

✉ relation-clients-bretagne@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Eau et milieux aquatiques
- Risques inondations et mouvements de terrain

NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Élaborer votre diagnostic territorial pour mettre en oeuvre la Gemapi
- Prévenir les risques d'inondations

2. La définition d’un cahier des charges et d’une méthode de conduite des études de danger adaptées aux spécificités littorales,
3. Le besoin de s’assurer de la fiabilité des ouvrages et des systèmes de protection se déclinant par une analyse structurale des digues de Saint-Malo,
4. La construction et la structuration d’une base de données des ouvrages,
5. Une meilleure prévision des phénomènes météo-marins.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema s’est investi avec l’IFSTTAR et le Shom sur les volets consistant à :

- Définir un cahier des charges et une méthode de conduite des études de danger adaptées aux spécificités du littoral,
- Proposer et conduire une étude de définition des systèmes d’endiguement littoraux,
- Analyser la structure des digues de Saint-Malo avec des sondages géotechniques innovants, réalisés par des matériels développés au sein du Cerema (carottier A+ et pressiomètre auto-foreur) et en collaboration avec l’IFSTTAR. Il s'en suivra par une AMO, pour l’élaboration du cahier des charges et le suivi des investigations effectuées, complétée par un avis sur les résultats obtenus,
- Structurer une base de données sur les ouvrages exploitable sous SIG, permettant de répondre aux obligations du décret en vigueur du 12 Mai 2015 (gestion d’ouvrage intégré dans un système d’endiguement) et au code de l’environnement,
- Améliorer les systèmes de surveillance, de prévision, de vigilance et alerte sur le littoral.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Saint-Malo Agglomération (SMA)
Ville de Saint-Malo
45 719 habitants

PARTENAIRES

IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux)

LE CALENDRIER

D’octobre 2017 à décembre 2019

PILOTE DU PROJET

Cerema Ouest
Département Laboratoire Saint-Brieuc

CES RÉFÉRENCES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

✓ Prise en compte des milieux humides dans la prévention des inondations sur le syndicat mixte d’aménagement du bassin de la Bourbre

✓ Les communautés d’agglomération de la Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole face à la compétence GEMAPI